



ENTREPRISES



Le pire mois d'août jamais enregistré sur le front des faillites

Belga

Mis en ligne le 01/09/2009



Sur les huit premiers mois de l'année, le nombre de faillites s'élève à 5.950, en augmentation de 14,6% par rapport à la même période de 2008, précise encore Graydon.

Avec 379 sociétés déclarées en faillite, soit 18 de plus qu'en août 2008, le mois d'août 2009 a été le mois d'août le plus noir jamais connu en Belgique, selon des chiffres publiés mardi par le bureau d'études Graydon. Après deux mois de stagnation, le nombre de faillites est reparti légèrement à la hausse. Sur les huit premiers mois de l'année, le nombre de faillites s'élève à 5.950, en augmentation de 14,6% par rapport à la même période de 2008, précise encore Graydon.

C'est en Flandre que la hausse du nombre de faillites est la plus forte au cours des 8 premiers mois, avec une augmentation de 23,33%, pour un total de 2.944 faillites.

En Wallonie, 1.715 entreprises ont été déclarées en faillite, ce qui représente une hausse de 15,41%.

A l'inverse, la Région de Bruxelles-Capitale a vu le nombre de faillites sur son territoire diminuer de 2,05%, pour un total de 1.289 dépôts de bilan.

Les faillites enregistrées durant les mois de juillet et août ont entraîné la suppression de 2.006 emplois. Sur les huit premiers mois de l'année, ce sont 14.908 postes de travail qui ont été supprimés en raison de faillites.

Au niveau des secteurs, l'horeca reste le secteur le plus touché (1.101 faillites, +15,5%), suivi par la construction (952 faillites, +24,28%) et le secteur du transport (297 faillites, +17,39%).

Selon le bureau d'études Graydon, il semble de plus en plus évident que la nouvelle loi sur la continuité des entreprises, entrée en vigueur le 1er avril dernier, permet de limiter les dégâts au niveau des faillites. A la fin août, 249 entreprises ont déjà eu recours à cette nouvelle législation, alors que seulement 47 entreprises avaient fait usage de la procédure de concordat judiciaire lors de la même période de l'année précédente.

5 RÉACTION(S)

RSS des commentaires

Entrez votre réaction ici :

Identifiez-vous pour poster votre commentaire :

Identifiant

Mot de passe

mot de passe

Retenir mon mot de passe

Ajouter mon commentaire

En postant un commentaire, je déclare accepter les **conditions générales d'utilisation**.

Pas encore de compte ?

[Créer un compte Ma Libre](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

Vos réactions sur "Le pire mois d'août jamais enregistré sur le front des faillites".

Plus récents d'abord

1 à 5 sur 5 Réactions

1

pitchorneirda - Belgique

01.09.09 | 15h25

1 vote favorable

Voter pour ce commentaire

Peut-être que l'Etat va enfin se rendre compte que les indépendants sont le moteur du pays et qu'il est temps de baisser les charges (Pourquoi payer plus que les autres alors qu'on reçoit moins d'aides ?) et d'augmenter les pensions.

[Signaler un abus](#)

V.D.V. - Grivegnée

01.09.09 | 15h14

1 vote favorable

Vous avez voté pour ce commentaire

Ne censurer pas !!!, Que faut-il modérer ?.

Des mauvaises nouvelles...

Créer une entreprise en Belgique avec toutes les contraintes... Une folie !.

Si on compare avec ce qui se fait ailleurs...

En France, le statut de l'autoentrepreneur connaît un énorme succès. Il est aussi possible d'y créer une entreprise avec 1 euro depuis des années.

Vous pouvez, en Belgique, copier le nouveau statut de l'autoentrepreneur en France sans attendre une dizaine d'années et... sans y ajouter des contraintes.

Puisqu'il y a bien mieux en France, pourquoi perdre du temps et de l'argent en Belgique ?.

<http://www.LAUTOENTREPRENEUR.FR>

[Signaler un abus](#)

JeanRumault - Bruxelles

01.09.09 | 15h07

4 votes favorables

Voter pour ce commentaire

Non, hakuna, un édito doit obligatoirement commencer par une affirmation du genre "La crise est finie" ou "Chômage stable en Belgique" ou "Les ménages belges retrouvent le sourire" ou "La double crise financière ET économique est terminée; reprise timide mais certaine de la croissance en Belgique" ou "Les hauts fournaux de Morlanwez-op-Schelde sont relancés" ou "La Belgique est le 3e pays du monde où l'indice de bonheur est le plus élevé" ou "Le ministre Machin garantit une austérité contrôlée", et si tout cela ne devait pas encore nous convaincre de notre absolu bonheur, on nous donnerait bien vite des nouvelles de Louise-Marie, de Bébert IIème du nom ou de tante Fabi et de sa sœur. Et tout cela en dépit du déficit social

ou non ou de tante Paul et de sa pomme. Et tout cela en dépit du désastre social croissant qui va du chômage réel à la plullulation des SDF en passant par les faillites et les emplois précaires, sans même parler de l'exorbitant déficit public. Des articles rassurants devraient d'ailleurs suivre celui-ci, je pense.

[Signaler un abus](#)

barbifou - Belgique

01.09.09 | 14h49

1 vote favorable

Voter pour ce commentaire

Mais... pendant ce temps, combien de sociétés ont été créées???

Hum... et combien par les mêmes qui sont tombés en faillite??

[Signaler un abus](#)